

ILOTS FRAICHEUR- ESTIMATION A PARTIR DE REX	REX CEREMA	240 000,00 €		0,00 €
	Sous-total travaux	2 078 714,35 €		1 759 952,63 €
	COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)	2 233 514,35 €	0,00 €	1 877 752,63 €
Ressources prévisionnelles de l'opération				
Financements	à préciser le cas échéant	sollicité ou acquis	Montant (HT)	Taux
FNCCR- (Ingénierie, AMO, MOE, OPC)	50% études, MOE	Acquis	59 150	2,65%
Banque des Territoires- EduRenov (Ingénierie, AMO, MOE, OPC)	30% études, MOE, OPC	Acquis	35 490	1,59%
Fonds européens-FEDER			1 116 757,18 €	50,00%
DSIL		Sollicité	375 400,00 €	16,81%
FONDS VERT		Sollicité	275 400,00 €	12,33%
Conseil régional- FRATRI	EnR- Décarbonation	Sollicité	82 560,00 €	3,70%
Conseil départemental	ADVB- Energie (pour Photovoltaïque et PAC)	Sollicité	25 000,00 €	1,12%
EPCI- CCPC		Sollicité	15 000,00 €	0,67%
Agence de l'Eau Artois-Picardie (GIEP- Ilots Fraîcheur)		Sollicité	120 000,00 €	5,37%
à préciser				0,00%
Sous-total aides publiques	Taux de financement public*		2 010 117,18 €	90,00%
Autres aides non publiques				
à préciser				
Sous-total autres aides non publiques			0,00 €	
Part de la collectivité				
	Fonds propres			
	Emprunt (BdT-Intracting)		223 397,17 €	
	Crédit bail ou autres			
	Recettes générées par le projet			
	Participation du maître d'ouvrage		223 397,17 €	10,00%
	TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)		2 233 514,35 €	

Le maître d'ouvrage s'engage sur le plan de financement de l'opération tel qu'annoncé ci-dessus qui est conforme à celui sur lequel le conseil municipal, de communauté ou syndical s'est prononcé.

* Le taux de financements publics est égal à 90% conformément à la loi 2024-279 du 29 mars 2024

Fait à : THUMERIES
Le : 05 février 2025

Signature (nom et qualité) et cachet
Le Maire,



Nadège BOURGHELLE-KOS